

Classe CE	Chef d'équipe ;		
	Travailleur qualifié ayant suivi avec succès une école de chef d'équipe reconnue		
	par la CPSA ou travailleur étant considéré comme tel par l'employeur.		
	Salaire mensuel CHF 6'429.00		
	Salaire horaire CHF 36.55		
Classe Q	Travailleur qualifié de la construction tel que maçon, constructeur de voies d		
	communication (constructeur de routes), etc. en possession d'un certificat		
	professionnel reconnu par la CPSA (certificat fédéral de capacité ou certificat de		
	capacité étranger équivalent) et ayant travaillé trois ans sur des chan		
	(l'apprentissage comptant comme activité) ;		
	Grutier ; Conducteur d'engins dont la conduite nécessite un CFC.		
	Salaire mensuel CHF 5'976.00		
	Salaire horaire CHF 33.95		
Classe A	Travailleur ayant achevé la formation d'aide-maçon AFP/assistant-		
	constructeur de routes AFP; Travailleur qualifié de la construction sans certificat professionnel: 1. En possession d'une attestation de cours reconnue par la CPSA <u>ou</u> 2. Reconnu expressément comme tel par l'employeur. Le travailleur garde sa classification dans la classe de salaire A lors d'un nouvel emploi dans une autre entreprise <u>ou</u> 3. Avec un certificat de capacité étranger non reconnu par la CPSA comme donnant droit à l'attribution à la classe de salaire Q. Machiniste/conducteur des engins suivants:		
	- Pelles hydrauliques de plus de 5 tonnes (M2)		
	- Chargeuses de plus de 5 tonnes (M3)		
	- Pelles araignée (M4)		
	 Répandeuses – finisseuses (M5) Rouleaux compresseurs de plus de 5 tonnes (M6) Engins spéciaux de plus de 5 tonnes (M7) 		
	Chauffeur Cult 51764.00		
	Salaire mensuel CHF 5'764.00 Salaire horaire CHF 32.75		
Classe B	Travailleur de la construction avec connaissances professionnelles mais sans		
Classe B	certificat professionnel, qui, du fait de sa bonne qualification selon l'article 44 al.1,		
	a été promu par l'employeur de la classe de salaire C dans la classe de salaire B.		
	, a province and a second of second		
	Machiniste/conducteur des engins suivants :		
	- Centrales à béton et bétonnières de plus de 180 litres (M1)		
	- Machines de moins de 2 tonnes équipées d'un siège de conduite		
	(M1)		
	- Machines de 2 à 5 tonnes à vide (M1)		
	- Treuils, monte-charges et monte-personnes (M1)		



	 Grues de déchargement (grues de camion) (M1) Plateformes élévatrices mobiles de personnes (PEMP) Pelles hydrauliques de moins de 5 tonnes (M2) 		
	Salaire mensuel Salaire horaire	cHF 5'447.00 CHF 30.95	
Classe C	Travailleurs de la construction sans connaissances professionnelles		
	Salaire mensuel	CHF 4'875.00	
	Salaire horaire	CHF 27.70	